

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS.

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-002650

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2729 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : JIKER Abdellatif

Date de naissance : 1949

Adresse : 27 Maâridine N°31 el Jadida

Tél. : 0669 21 99 64

Total des frais engagés : 570,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/03/23

Nom et prénom du malade : HASSAN JIKER

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DRY

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : EL Jadida



Le : 21/03/23

Signature de l'adhérent(e) :

JIKER

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/03/11	13		250,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE DU SOLEIL Youness ET ALBI Docteur en Pharmacie 29 Bd. Attahir - Bouchéti 05 23 34 34 61	21/03/23	17 13 0

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ش.م.ل. سملالي Laboratoire Semlali SEMLALI M. YOUSSEF PHARMACIEN BIOLOGISTE	27/08/23	B100 TJR	149.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch with 28 numbered teeth arranged in four quadrants. The quadrants are labeled with letters: H (top), D (left), G (right), and B (bottom). A vertical axis labeled 'D' points downwards, and a horizontal axis labeled 'G' points to the right. The teeth are numbered as follows: Top row (H) has teeth 1, 2, 1, 2; Second row (D) has teeth 3, 4, 3, 4; Third row (B) has teeth 5, 6, 5, 6; Fourth row (G) has teeth 7, 8, 7, 8; Fifth row (D) has teeth 8, 7, 8, 7; Sixth row (B) has teeth 6, 5, 6, 5; Seventh row (G) has teeth 4, 3, 4, 3; Eighth row (D) has teeth 3, 2, 1, 2; Ninth row (B) has teeth 1, 2, 1, 2.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. MOATA HANANE

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie
Maladies Métaboliques et Nutrition



- Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
- Ancien médecin interne au CHU Ibn Tofail de Marrakech
- Ancien médecin au service d'endocrinologie du CHU Mohammed 6 de Marrakech

Echographie

الدكتورة معطى حنان

أخصائية في أمراض السكري، الغدد
الأمراض الاستقلابية والتغذية

- خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء
- طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن طفيل بمراكش
- طبيبة سابقة بجناح أمراض الغدد والسكري بمستشفى محمد 6 بمراكش

الفحص بالصدى

Ordonnance

El Jadida le : 21/03/23

Giver Medecamis

28/20

1) dom 8,4 mg 60
Q- O-O

35/00 2)

ADD 100
8,4 mg
O- 1 - 1

28,8 0 x 2
18/13 mes

vitamine g forte
7 - 0 - 2

PHARMACIE DU SOLEIL
Youngess ET TALBI
Docteur en Pharmacie
327, 39 Bd Attahir - Boucherit
Tél: 05 23 34 67

Gmail : hanane.moata@gmail.com

Villa N°97, 1^{er} Etage, Rue Abou Chouaib doukali, ElJadida - Urgence : 07 62 64 72 83 - Tél : 05 23 37 13 20
05 23 37 13 20 رقم الطابق الأول، شارع أبو شعيب الدكالي، الجديدة - المستعجلات : 07 62 64 72 83 - الثابت :

Dr. MOATA HANANE

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie
Maladies Métaboliques et Nutrition



- Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
- Ancien médecin interne au CHU Ibn Tofail de Marrakech
- Ancien médecin au service d'endocrinologie du CHU Mohammed 6 de Marrakech

Echographie

الدكتورة معطى حنان

أخصائية في أمراض السكري، الغدد،
الأمراض الاستقلابية والتغذية

- خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء
- طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن طفيل بمراكش
- طبيبة سابقة بجناح أمراض الغدد والسكري بمستشفى محمد 6 بمراكش

الفحص بالصدى

Ordonnance

El Jadida le : 21/03/13

Jiken M'dewatif

2) Abou

مختبر
السملاي
Laboratoire Semlali
SEMLALI M. YOUSSEF
PHARMACIEN BIOLOGISTE
138^e Av Bouchaib Doukkali
Tel: 0523 343 742- El Jadida



الدكتورة معطى حنان
أخصائية في أمراض السكري، الغدد،
الأمراض الاستقلابية والتغذية
Spécialiste en Diabète, Hormones Métaboliques et Nutrition
05 23 37 13 20

Gmail : hanane.moata@gmail.com

Villa N°97, 1^{er} Etage, Rue Abou Chouaib doukali, ElJadida - Urgence : 07 62 64 72 83 - Tél : 05 23 37 13 20
05 23 37 13 20 - الثابت : 07 62 64 72 83 - المستعجلات : فيلا رقم 97، الطابق الأول، شارع أبو شعيب الذكالي، الجديدة - المحمدية - المغرب



Dr. Mohammed Youssef SEMLALI : Pharmacien Biologiste Diplômé de la Faculté de Strasbourg D'Etudes Spéciales de Biochimie, Hématologie et Immunologie. Ancien Attaché au service de Bactériologie, Parasitologie Virologie à l'Hôpital Militaire Mohammed V de Rabat / DU médecine et biologie de la reproduction.

✓ ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS Certification
Certificate No. AFR 21.00054

Date du prélèvement : 21-03-2023 16:59
Code patient : 2303210565
Edition le : 21-03-2023

Mr JIKER Abdelaatif
Né(e) le : 01-01-1949
Dossier N° : 2303210565
Prescripteur : Dr MOATA HANANE

BIOCHIMIE SANGUINE

Hémoglobine glyquée A1c:
(ADAMS arcray8180v)

5.9 %
41.0 mmol/mol

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP :

4 - 6 %	Intervalle non diabétique (sujet normal)
< 6.5 %	Excellent équilibre glycémique (DNID)
< 7 %	Excellent équilibre glycémique (DID)
7 - 10 %	Equilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
> 10 %	Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

Validé par : Dr. SEMLALI

مختبر سملالي
Laboratoire Semlali
SEMLALI M YOUSSEF
PHARMACIEN BIOLOGISTE
138, Av Bouchaib Doukkali
Tel: 0523 343 742- El Jadida



Dr. Mohammed Youssef SEMLALI : Pharmacien Biogiste Diplômé de la Faculté de Strasbourg D'Etudes Spéciales de Biochimie, Hématologie et Immunologie. Ancien Attaché au service de Bactériologie, Parasitologie Virologie à l'Hôpital Militaire Mohammed V de Rabat / DU médecine et biologie de la reproduction.

ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS Certification
Certificate No. AFR 21.00054

FACTURE N° : 230302853

EL JADIDA le 21-03-2023

Mr JIKER Abdelaatif

Récapitulatif des analyses		
Analyse	Cle	Coefficient
PRELEVEMENT ECHANTILLON SANGUIN	E	15
Hémoglobine glycosylée	B	100

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 149.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent quarante-neuf dirham s

مختبر سملالي
Laboratoire Semlali
SEMLALI M YOUSSEF
PHARMACIEN BIOGISTE
138, Av Bouchaib Doukkali
Tel: 0523 343 742 - El Jadida

PPV

LOT

PER

28/80



PPV

LOT

PER

28/80



1 28/80

242600060-02

35,00